

## 2 Politique

## Rentrée parlementaire

## Assemblée nationale

## Une session particulière

SM

Libreville/Gabon

C'est ainsi que l'a qualifiée Richard-Auguste Onouvié qui a mis en avant le caractère spécial de cette première session ordinaire de l'année dont il a ouvert les travaux hier au palais Léon-Mba.

C'EST la rentrée pour les membres de l'Assemblée nationale. Hier, le président de cette institution, Richard-Auguste Onouvié, a présidé la cérémonie solennelle marquant l'ouverture de leur première session ordinaire de l'année dite des "lois". Qu'il l'a qualifiée de "particulière", en ce sens qu'elle est a priori la dernière de leur action parlementaire au titre de la 12e Législature. Et aussi, parce qu'elle est la session au cours de laquelle se dérouleront les prochaines élections législatives, si l'on s'en tient à la date fixée par la Cour constitutionnelle (le 28 avril 2018 au plus tard). En attendant, le président de la première Chambre du Parlement a préféré vanter le souvenir, entre autres, d'un travail parlementaire "accompli en toute sé-



Photo : Bandoma

L'honorable Richard Auguste Onouvié, lors d'une précédente session.

rité" et en "toute responsabilité" grâce à leurs échanges "fréquents et constructifs". Le souvenir, a-t-il dit, «d'une volonté commune de former une coalition viable susceptible de lutter efficacement contre les affres de la récession et d'assurer la marche du Gabon sur le chemin de son émergence économique et sociale».

C'est fort de cela que l'honorable Richard-Auguste Onouvié s'est félicité de la relation existante entre l'institution qu'il dirige et leurs différents partenaires. Notamment, le gouvernement et pour ce qui est de la diplomatie parlementaire. Il s'est dit fier du



Photo : D.R

...et une vue partielle de quelques députés lors de l'exécution de l'hymne national.

travail accompli par ses collègues lors des sessions précédentes. À savoir, les 167 textes examinés sur les 176 reçus, à l'exception des

10 textes frappés de caducité. Soit un taux de 95% de textes examinés. Et le député de la commune de Lambaréné de dresser une

sorte de bilan au moment où leur mandat s'achève à nouveau : «Je suis fier de ce que 21 des 26 propositions de loi, soit 81%, émanent

des députés, permettant ainsi d'améliorer le ratio des lois d'origine parlementaires. Je suis fier des 37 questions orales avec débat adressées au gouvernement. Je suis fier des missions de contrôle et de vérification du Bureau de l'Assemblée nationale qui ont permis, dans cinq provinces, d'évaluer la situation des principaux projets d'investissement engagés par l'Etat».

Par ailleurs, évoquant les prochaines échéances électorales, les députés, par la voix de leur président, en ont appelé à un "scrutin séren et transparent". Afin, disent-ils, d'éloigner du "venin de la contestation qui, malheureusement, est source de violence électorale". Toute chose qui passe, selon eux, par le respect des délais annoncés par la Cour constitutionnelle.

Ceci dit, pour le compte de cette session qui s'ouvre, le travail à faire sera l'examen de neuf textes qui, jusque-là, demeurent en attente au sein des commissions générales compétentes. Cela en attendant les ordonnances adoptées par l'Exécutif durant l'intersession parlementaire.

## Sénat

## Les sénateurs invités à accepter les nouvelles réformes

Martina ADA METOULE

Libreville/Gabon

C'est l'adresse faite aux sénateurs par le président de l'institution Lucie Milebou Aubusson Mboussou qui a demandé à ses collègues de "concilier la démocratie du nombre et celle des nouvelles circonscriptions". Ce d'autant que, selon elle, cette décision résulte des accords du Dialogue politique d'Angondjé.

OUVRANT, hier, au palais Omar Bongo Ondimba, les travaux de la première session ordinaire de l'année 2018, dite "session des lois", le président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou, a axé son propos sur, entre autres sujets, la réduction du nombre de sénateurs qui passe désormais de 102 à 52. Pour la sénatrice de la commune de Fougamou, l'annonce faite lors du récent Conseil des ministres "n'est pas une surprise pour nous" puisque, résultant des accords du Dialogue politique d'Angondjé. Toute chose qui, à en croire le président du Sénat, vient mettre un terme aux diverses spéculations entretenues par certains compatriotes. Fort de cela, et afin "d'affirmer l'Etat de droit", les sé-



Photo : Gaston Ngoubilli

Le président du Sénat, Lucie Milebou Aubusson Mboussou : un discours empreint de hauteur et de responsabilité.

nateurs ont été invités à concilier la démocratie du nombre et la démocratie des nouvelles circonscriptions qui entreront en vigueur "lors des prochaines élections locales". Et de rappeler : "Ce qui est désormais demandé n'est pas une attitude sacrificielle, c'est un état d'esprit, qui doit s'inscrire dans le respect de notre Constitution". Se référant à un extrait des propos du Général de Gaulle, l'oratrice a dit : "Une Constitution, c'est un état d'esprit, des institutions, une pratique". Cela pour suggérer à ses collègues qu'il est "indispensable que ce triptyque soit notre credo à tous, y compris à ceux qui n'y étaient pas favorables, pour ainsi replacer



Photo : Gaston Ngoubilli

Le premier ministre, Emmanuel Issoze Ngondet, et les membres de son gouvernement étaient présents.

au cœur du contrat républicain, le renforcement indispensable de la confiance de nos concitoyens". C'est pour, entre autres raisons, que, les sénateurs de-

ront, selon les consignes du président de leur institution, axer leur travail sur l'ancrage du travail parlementaire au service de la qualité de la loi. Ceci, a-t-elle pré-

cisé, "malgré la modestie des moyens mis à notre disposition". Abordant la question des élections législatives à venir, l'élu de Fougamou a sollicité

"la tempérance" dans les propos des uns et des autres et "un juste respect" des outils de gestion du processus électoral, qui seront mis en place. Seule la confrontation des idées, a-t-elle souhaité, "devra nous départager et non l'affrontement physique, et l'édification des murs d'intolérance, qui aboutit trop souvent à un mal vivre-ensemble".

S'agissant des attentes sociales, le président du Sénat a rappelé au gouvernement l'urgence de celles-ci, non sans l'encourager à y apporter "une réponse adaptée". Aussi, l'institution s'est-elle réjouie de l'apurement d'une grande partie de la dette intérieure. En outre, sur l'examen des textes de lois, Lucie Milebou Aubusson Mboussou a réitéré le "souhait de les recevoir dans les délais nécessaires à leur exploitation rationnelle".

Par ailleurs, elle a à nouveau attiré l'attention de l'Exécutif sur les dérives des libertés individuelles à travers les réseaux sociaux et les médias. A ce sujet, il a été recommandé au gouvernement "de prendre toutes les mesures indispensables pour limiter les conséquences occasionnées par cette nouvelle forme de criminalité moderne".